



AUTOMOBILE JOURNALISTS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

LUTTE SERRÉE DES FINALISTES POUR LES PRIX *ÉCOLOGIQUES*

Prix 2017 de la Voiture canadienne de l'année de l'AJAC

Qu'est-ce qu'une voiture écologique?

C'est un véhicule automobile qui, pour sa taille et son utilisation, offre au consommateur canadien des performances respectueuses de l'environnement et favorablement comparables à celles des autres véhicules de sa catégorie.

Voiture canadienne écologique de l'année 2017 et Véhicule utilitaire canadien écologique de l'année 2017

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE – Toronto, Ontario — jeudi 16 février 2017

L'Association des journalistes automobile du Canada (AJAC) dévoilait aujourd'hui les trois finalistes sélectionnés dans les deux grandes catégories du programme de prix de la Voiture canadienne de l'année, qui en est maintenant à sa 32^e année.

Voici par ordre alphabétique les trois finalistes rivalisant pour le titre **de Voiture canadienne écologique de l'année 2017 (CGOCTY)** qui sera couronnée le mardi 28 mars :

Chevrolet Malibu Hybride

Kia Optima HEV

Toyota Prius (Technologie Package)

Le gagnant du titre **Véhicule utilitaire canadien écologique de l'année 2017 (CGCOTY)** sera également dévoilé le 28 mars. Voici les trois finalistes dans cette catégorie, par ordre alphabétique :

Mazda CX-9

Subaru Forester

Toyota Rav4 Hybride (Technologie Package)

Les véhicules convoitant les prix **CGCOTY** et **CGUVOTY** doivent répondre aux exigences normatives pour être admis au programme des prix de la Voiture canadienne de l'année (CCOTY), ainsi qu'à des critères additionnels pour la consommation du carburant basés sur la taille, le groupe motopropulseur et l'utilisation. Cela réfère au principe selon lequel le marché d'aujourd'hui considère les véhicules **écologiques** sous différentes catégories en termes de gabarit, de taille et de prix.

Chaque automne, tous les véhicules participants sont testés consécutivement par les meilleurs journalistes automobiles du Canada au cours du Festival des essais qui dure une semaine. Les véhicules se faisant compétition pour les prix **CGCOTY** et **CGUVOTY** sont d'abord évalués selon le protocole du programme de la Voiture canadienne de l'année de l'AJAC : les notes tiennent compte de données subjectives et objectives. En plus de ces résultats, ils sont ensuite évalués davantage selon une série de critères écologiques particuliers.

« Les quelque 60 journalistes votants de notre panel conduisent en séquence chaque véhicule d'une même catégorie et leurs résultats sont combinés avec les données objectives comme l'espace utilitaire, les données d'essai de freinage et les émissions. Les résultats sont pondérés selon la pertinence de la catégorie du véhicule en question, explique Justin Pritchard, vice-président CCOTY. Les véhicules sélectionnés pour les prix de la **Voiture canadienne écologique de l'année** et du **Véhicule utilitaire canadien écologique de l'année** sont choisis parmi tous les véhicules inscrits qui satisfont aux critères spécifiques en ce qui concerne le rendement énergétique. Pour ces modèles, notre panel de juges enregistre un vote distinct, axé sur les caractéristiques **écologiques** incluant l'autonomie, le temps de recharge ou de ravitaillement et le prix. Enfin, ces résultats sont combinés à la note globale CCOTY et le véhicule peut ainsi se comparer à ses

concurrents. Aujourd'hui, les voitures **écologiques** étant de gabarits et de tailles variés, ce processus d'essai nous permet d'en tenir compte. »

Pour plus de détails sur le programme des prix de la Voiture canadienne écologique de l'année, contactez Justin Pritchard (pritch@justinpritchard.ca), Charles Jolicoeur (editor@ecoloauto.com) ou Kevin Corrigan (crash@crashcorrigan.ca).
